



DETA - SME

Chemin de la Gravière 6

1227 Les Acacias

Aux directions des établissements
du secondaire 1 et 2

Genève, le 2 juin 2015

bgy-sme

Concerne : concours « Mettez le tri en lumière »

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs,

Cet été, le Service travaux et entretien de l'Office des bâtiments (STE) installera de nouveaux centres de tri des déchets dans tous les établissements du cycle d'orientation - CO et du post obligatoire - PO (collèges, écoles de culture générale, écoles de commerce et un centre de formation professionnel). Au total ce sont 150 blocs (voir illustrations ci-dessous) permettant de collecter PET, Alu et incinérables qui seront livrés dans vos établissements.



Avec l'objectif de rendre ces équipements visibles, le STE et le service de management environnemental ont proposé au DIP (domaine développement durable) de lancer un concours auprès des enseignant-e-s et des élèves dès la rentrée scolaire 2015. Il s'agit de réaliser d'ici le **30 novembre 2015** un projet (objet graphique, support pédagogique, animation, évènement, etc. – liens avec les arts visuels, français, citoyenneté, interdépendances, etc..) qui mettra en valeur les nouveaux centres de tri et qui incitera dès lors les utilisateurs/trices du bâtiment à mieux trier leurs déchets. Voir le règlement ci-joint.

Ces nouveaux équipements de collecte sélective, déjà testés avec succès à UNI Mail, vont permettre d'accroître la qualité de la gestion des déchets et par la même la performance environnementale de l'Etat.

Un petit groupe composé de quelques référent-e-s EDD (Education en vue d'un Développement Durable) du CO et du PO et des services concernés s'est réuni pour préciser les contours du projet. Il ressort de cette discussion que dans de nombreux établissements, des initiatives en lien avec la gestion des déchets ou des questions plus larges telles que la responsabilité, le respect et le "mieux vivre ensemble" ont déjà été lancées. Ce travail peut être valorisé dans le cadre du concours. De nouvelles actions peuvent également être proposées.

Nous vous saurions gré de bien vouloir informer les enseignant-e-s de votre établissement de ce projet de concours dès à présent. Un courriel de rappel sera envoyé aux référent-e-s EDD du CO et du PO dès la rentrée scolaire.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez nécessaire. En vous remerciant par avance pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Gay	Pascal Gagliardi	Claudine Dayer Fournet
<i>Chef de projets SME-DETA</i>	<i>Chef du service Travaux et entretien OBA-DF</i>	<i>Responsable du développement durable au DIP</i>

Annexe : règlement du Concours